

## La mobilisation estudiantine toujours «silmya»

Page 2

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4758 - Mercredi 17 avril 2019 - Prix : 10 DA

Opérant en trafic national et international

Démantèlement  
de deux réseaux  
de drogue à Oran

Page 24

## Miracles

Par Mohamed Habili

Les quelque 400 pompiers de Paris ayant combattu toute la nuit du 15 au 16 avril le feu gigantesque qui a pris dans Notre-Dame de Paris, le monument le plus visité non seulement de France mais d'Europe, ont-ils accompli le miracle de la sauver d'une mort certaine ? Bien que le président français ait annoncé la bonne nouvelle, celle-ci reste encore à confirmer. Par contre, on est d'ores et déjà certain que ce qu'elle renferme de plus sacré en termes de saintes reliques, la Couronne d'épines du Christ et la Tunique de Saint-Louis, sont sauvées. Cela n'est pas sans rappeler le célèbre, et presque aussi terrible, incendie de la cathédrale de Turin de 1997, qui pour sa part avait éclaté dans la nuit du 11 au 12 avril, c'est-à-dire là aussi à peu de jours de la commémoration de la crucifixion et de la résurrection du Christ. La cathédrale de Turin a ceci de particulier qu'elle renferme le Saint-Suaire, le linceul dans lequel le corps du Christ aurait été enveloppé à sa descente de la croix. Au moment de son supplice, la tête du Christ était coiffée de la Couronne d'épines, celle-là même, du moins à ce que croient nombre de catholiques, qui a été extraite saine et sauve du terrible brasier de Paris. Après l'incendie de 1997, les Italiens n'ont pas écarté l'hypothèse criminelle. Les plus suspicieux d'entre eux n'ont évidemment pas manqué de se demander si par hasard l'incendie n'avait pas été provoqué juste pour que le pompier Mario Trematore accomplisse le miracle de sauver le Saint-Suaire au péril de sa vie, si près de Pâques. Il faut savoir que jusqu'à aujourd'hui on n'ignore comment s'était déclaré le feu dans la cathédrale.

Suite en page 3

Gaïd Salah réitère l'engagement de l'armée

## «Protection des citoyens lors des marches»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, réaffirme l'engagement «immuable» de l'armée à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

Lire page 2

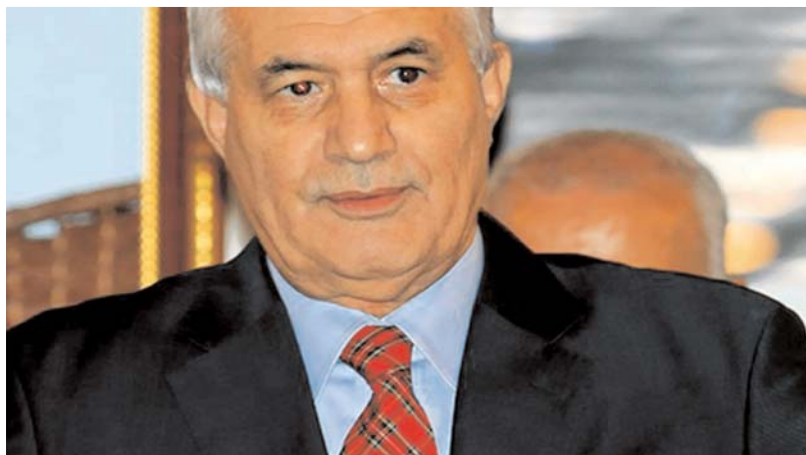


Ph/MIDN

Conseil constitutionnel

## Démission de Tayeb Belaiz

● Kamel Fenniche, nouveau président



Ph/D. R.

Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, a présenté hier sa démission au chef de l'Etat Abdelkader Bensalah. Faisant partie des personnalités contestées par le mouvement populaire, il est le premier à céder à la pression de la rue qui depuis des semaines ne cesse de réclamer le départ des «3 B», Belaiz, Bedoui et Bensalah.

Lire page 3

Gaid Salah réitère l'engagement de l'armée

# «Protection des citoyens lors des marches»

■ Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, réaffirme l'engagement «immuable» de l'armée à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

Par Louiza Ait Ramdane

«**J**’insiste, une fois encore, sur la nécessité de suivre la voie de la sagesse et de la patience, étant donné que la situation prévalant au début de cette transition est exceptionnelle et complexe, nécessitant la conjugaison des efforts de tous les patriotes dévoués en vue de sortir indemne de cette épreuve», a-t-il déclaré, lors de sa deuxième journée de visite à la 4<sup>e</sup> Région militaire, Ouargla. «De notre part, nous réitérons l'engagement de l'ANP d'accompagner les institutions de l'Etat durant cette transition, tout en soulignant que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais, car la situation ne peut perdurer davantage, vu que le temps nous est compté», a-t-il précisé. Ainsi, l'Armée nationale populaire «se considère toujours mobilisée aux côtés de tous les dévoués, au service de son peuple et de sa Patrie, pour honorer l'engagement qu'elle a pris afin de réaliser les revendications et les aspirations légitimes du peuple pour construire un Etat fort, sûr et stable, un Etat où chaque citoyen trouve sa place naturelle et ses espoirs mérités», a affirmé le général de corps d'armée. Ce dernier a réitéré, par la même occasion, que «toutes les perspectives possibles restent ouvertes» afin de «surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais». «Nous, en tant que Haut Commandement de l'ANP et face à la responsabilité historique que nous assumons, nous respectons parfaitement les dispositions de la

Constitution pour la conduite de la transition, et je voudrais réitérer que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», indique le communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Gaid Salah a estimé que cela doit se faire «de façon à servir l'intérêt suprême de la patrie, sans égard à l'intérêt des individus et que nous n'avons aucune autre ambition que celle de protéger la patrie, faire régner la sécurité et la stabilité et préserver l'image de marque du pays, comme l'auraient voulu nos vaillants martyrs et qu'Allah m'en soit témoin», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP dans son allocution.

## Gaid Salah met en garde le général Toufik

Le général de corps d'armée a mis en garde contre certaines personnes, à leur tête l'ex-chef du DRS, le général à la retraite sans le nommer (Mohamed Medienne dit Toufik), qui «continuent d'activer contre la volonté du peuple et d'œuvrer à attiser la situation». Le général de corps d'armée a «mis en garde contre certaines personnes qui ont longtemps abusé des richesses du peuple et qui continuent d'activer contre la volonté du peuple et d'œuvrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes, et certains responsables et partis politiques», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «J'ai déjà évoqué, lors de mon intervention du 30 mars 2019, les réunions suspectes qui se tiennent dans l'ombre pour conspirer autour



PMD, R.

des revendications du peuple et afin d'entraver les solutions de l'ANP et les propositions de sortie de crise», a-t-il rappelé. «Toutefois, ces parties, à leur tête l'ex-chef du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), ont tenté, en vain, de nier leur présence dans ces réunions, et d'induire en erreur l'opinion publique, et ce, en dépit de l'existence de preuves irréfutables sur ces faits abjects», a relevé le chef d'état-major de l'ANP. «Nous avons affirmé, ce jour-là, que nous allions dévoiler la vérité, et les voici continuer à s'agiter contre la volonté du peuple et œuvrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes, et inciter à entraver les solutions de sortie de crise. Je lance à cette personne un dernier avertissement, et dans le cas où il persiste dans ses agissements, des mesures légales fermes seront prises à son encontre», a averti le général de corps d'armée. Dans ce contexte, «comme j'ai souligné lors d'oc-

casions précédentes la nécessité pour la justice de poursuivre les individus impliqués dans des affaires de corruption, nous attendons à ce que les instances judiciaires concernées accélèrent la cadence du traitement des différents dossiers concernant certaines personnes ayant bénéficié indument de crédits estimés à des milliers de milliards, causant préjudice au Trésor public et dilapidant l'argent du peuple», a-t-il affirmé.

## L'armée va protéger le peuple

Le général de corps d'armée a souligné que la décision de l'Armée nationale populaire quant à la protection du peuple est une décision irréversible quelles que soient les circonstances. «La décision de protéger le peuple, avec ses différentes composantes, est une décision irréversible et dont nous ne dévierons point», a affirmé le chef d'état-major de

l'ANP. «Partant de la solidité des liens de confiance liant le peuple à son armée, nous avons donné des instructions claires et sans équivoques pour la protection des citoyens, notamment lors des marches», a ajouté Gaid Salah. «Cependant, nous attendons, en contrepartie, de la part de notre peuple d'éviter le recours à la violence, de préserver les biens publics et privés et d'éviter d'entraver les intérêts des citoyens», a-t-il poursuivi. «Je tiens à souligner dans ce cadre la nécessité du respect total des symboles de l'Etat, à leur tête l'emblème national, en ce qu'il représente comme une symbolique sacrée de l'unité de la nation et du peuple et des sacrifices des générations à travers l'histoire. Et nous sommes fermement convaincus que notre peuple sera à la hauteur de l'image civilisée et prestigieuse que lui a réservé l'histoire et que les différents médias ont relayé à travers le monde», a-t-il conclu. L. A. R.

Huitième mardi consécutif

## La mobilisation estudiantine toujours «silmya»

Au huitième mardi consécutif, des milliers d'étudiants ont manifesté pacifiquement dans les 48 wilayas du pays pour réclamer un changement profond dans la gestion politique des affaires du pays ainsi que le départ des quatre B. Avant le départ de Belaïz...

A Alger, et malgré la répression qu'ils ont subi lors de leur septième mardi de manifestation, les étudiants ont décidé de regagner encore une fois la rue afin de réclamer, pour une millionième fois, leur liberté et droit d'exprimer leur refus du nouveau gouvernement ainsi que réclamer un changement profond dans la gestion politique des affaires du pays. En effet, déjà à 9h du matin, des milliers d'étudiants venus des différentes facultés de la capitale se sont rassemblés au niveau de la rue Didouche, entre place Maurice Audin et la Grande Poste qui était occupée par les forces de l'ordre. A 11h, sous la pression



PH: Soraya J. A.

des étudiants, les policiers se sont retirés de la place de la Grande Poste, lieu désormais symbolique pour le mouvement de contestation populaire et se sont mobilisés à l'avenue Pasteur pour interdire aux manifestants de marcher vers le tunnel mais ne voulant pas répéter le scénario de mardi dernier, les policiers ont finalement laissé les étudiants effectuer leur habituelle

marche qui consiste à marcher de la Grande Poste puis l'avenue Pasteur, le tunnel et enfin la place Maurice Audin. Des étudiants munis de banderoles toujours plus matures et travaillées ont appelé au «changement radical de l'actuel système politique» et «le départ de ses symboles», dont les 4 B, à savoir Bensalah le Chef d'Etat par intérim, Belaïz Tayeb président du Conseil

constitutionnel et qui a démissionné durant la journée d'hier et Bedoui Nouredine le Premier ministre que tout le peuple refuse ainsi que le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb. Très nombreux, les étudiants étaient très bien organisés, et n'ont pas donné l'occasion à la police, fortement déployée, de les réprimer. Outre les slogans «habituels», cette fois-ci les étudiants brandissaient des pancartes et banderoles sur lesquelles on pouvait lire «l'article 37 de la Constitution qui stipule que la jeunesse est une force vive dans la construction du pays», «Nous sommes les descendants de Benbadis (Abdelhamid) et nous refusons les décisions de Paris», «Nous sommes les étudiants de l'Algérie, les bâtisseurs de sa gloire». Ou encore «C'est une élite crédible qui doit mener la transition», «Yet'hassbou gaa» (ils doivent tous partir). Les manifestants ont en outre exigé l'indépen-

dance de la justice pour que les responsables des affaires de corruption puissent être jugés correctement. Même cas au niveau des différentes universités du pays où ni profs, ni étudiants n'ont regagné leurs amphithéâtres. En effet, à Mostaganem, des milliers d'étudiants ont manifesté près de l'université sise au centre-ville pour exprimer leur opposition à la tenue des élections présidentielles organisées par Bensalah, Bedoui et Belaïz. «Pouvoir dégage», a scandé la foule. A Tizi-Ouzou, des milliers d'étudiants ont marché de l'université vers le centre-ville et ont demandé au député du FLN, Saïd Lakhdari de «dégager». A Bouira, Constantine, Tiaret et autres wilayas, de fortes mobilisations des étudiants pour réclamer le départ du système ont eu lieu. A noter que ces manifestations ont coïncidé avec la célébration de la Journée du savoir.

Thinhinene Khouchi

## Conseil constitutionnel

## Démission de Tayeb Belaiz

■ Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz, a présenté hier sa démission au chef de l'Etat Abdelkader Bensalah. Faisant partie des personnalités contestées par le mouvement populaire, il est le premier à céder à la pression de la rue qui depuis des semaines ne cesse de réclamer le départ des «3 B», Belaiz, Bedoui et Bensalah.

Par Meriem Benchaouia

Le premier des «3 B», le président du Conseil constitutionnel vient donc de démissionner. Reste les deux autres, respectivement le Premier ministre et le chef d'Etat par intérim. Toutefois, l'annonce du départ du deuxième homme de l'Etat ne manquera pas de soulever des questionnements sur la suite des événements. Conformément aux dispositions de l'article 81 du règlement intérieur de cette institution, après la démission de Belaiz, le Conseil constitutionnel doit se réunir sous la présidence du vice-président du Conseil pour acter cette démission. Cet article stipule qu'«en cas de décès ou de démission du président du Conseil constitutionnel, le Conseil se réunit sous la présidence du vice-président et en prend acte». L'article énonce également que «le président de la République en est immédiatement informé». Le Conseil constitutionnel est une institution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution. L'article 182 de la nouvelle Constitution, adoptée en février 2016, précise les principales missions du Conseil qui «veille, en outre, à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives». Ce Conseil, doté de l'autonomie



P.H.D. R.

la Cour suprême ou près le Conseil d'Etat, ou dans une haute fonction de l'Etat.

## La Constitution de 2016 élargit le champ de saisine du Conseil constitutionnel

La Constitution adoptée en 2016 a introduit, d'ailleurs, «l'immunité juridictionnelle en matière pénale» pour le président, le vice-président et les membres du Conseil constitutionnel qui, durant leur mandat, «ne peuvent faire l'objet de poursuites, d'arrestations pour crime ou délit, que sur renonciation expresse de l'intéressé à son immunité ou sur autorisation du Conseil constitutionnel». Outre les autres attributions qui lui sont expressément conférées par d'autres dispositions de la Constitution, le Conseil constitutionnel se prononce par un avis sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements. L'article 185 de la Constitution stipule que «le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, émet un avis obligatoire sur la constitutionnalité des lois organiques après leur adoption par le Parlement». Le Conseil est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre. Il peut être saisi également par 50 députés ou 30 membres du Conseil de la nation. La Constitution 2016 a élargi, par ailleurs, le champ de saisine du Conseil constitutionnel. L'article 188 prévoit, à ce titre, la saisine du Conseil constitutionnel d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution.

M. B.

administrative et financière, est composé de 12 membres. Quatre de ses membres sont désignés par le président de la République dont le président et le vice-président du Conseil, deux élus par l'Assemblée populaire nationale, deux élus par le Conseil de la nation, deux élus par la Cour suprême et deux élus par le Conseil d'Etat. Le

président et le vice-président du Conseil constitutionnel sont désignés pour un mandat unique de 8 ans. Les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de 8 ans et sont renouvelés par moitié tous les 4 ans. Aussitôt élus ou désignés, les membres du Conseil doivent cesser tout autre mandat, fonction, charge, mission ainsi que tout autre activité ou profession libérale, conformément aux dispositions de l'article 183 de la Constitution qui définit, dans son article 184, les critères d'éligibilité pour siéger au Conseil constitutionnel. Cet article précise, à ce propos, que les membres du Conseil constitutionnel élus ou désignés doivent être âgés de 40 ans, jouir d'une expérience professionnelle de 15 ans au moins dans l'enseignement supérieur dans les sciences juridiques, dans la magistrature, dans la profession d'avocat près

## Kamel Fenniche, nouveau président

KAMEL FENNICHE était depuis octobre 2016 jusqu'à hier, membre du Conseil constitutionnel, alors dirigé par le défunt Mourad Medelci. Kamel Fenniche a été désigné mardi président du Conseil Constitutionnel en remplacement de M. Tayeb Belaiz, qui a présenté sa démission, le même jour, au Chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Monsieur Tayeb Belaiz, président du Conseil Constitutionnel, a présenté sa démission, ce jour, mardi 16 avril 2019, à Monsieur Abdelkader Bensalah, Chef de l'Etat», précise le communiqué. «Monsieur le Chef de l'Etat a accepté la démission de M. Tayeb Belaiz et désigné M. Kamel Fenniche à la fonction de président du Conseil Constitutionnel», ajoute la même source.

APS

## Finances

## Création d'une commission de lutte contre le transfert illicite de capitaux

Une commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger a été mise en place depuis huit mois, a annoncé, hier à Alger, le directeur général des Douanes algériennes, Farouk Bahamid. Interrogé par la presse en marge d'une journée d'information sur les infractions de change commises au cours du premier trimestre 2019, M. Bahamid a précisé que cette commission constitue un outil supplémentaire pour renforcer la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux à partir et vers l'étranger. Il a, dans

ce sens, fait savoir qu'un «rapport détaillé sera transmis, au cours de cette semaine, aux autorités concernées, comprenant notamment des recommandations douannières». Ces recommandations permettront de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux infractions de change, a précisé le DG des Douanes algériennes, sans donner un montant de ces infractions. Pour rappel, un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger a été mis en place récemment par le ministère des Finances dans le souci de renforcer la vigilance en

matière de transactions financières avec le reste du monde. Ce comité est composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF), avait précisé le ministère dans un communiqué. Le comité a pour mission de «s'assurer que les opérations de transferts en devises par les banques, en tant qu'intermédiaires agréés, sont exécutées dans le strict respect de la réglementation des changes édictée par la Banque d'Algérie», souligne le ministère. Ces opérations sont

classées en trois catégories. La première concerne le règlement des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et des changes en vigueur. La seconde catégorie concerne, poursuit la même source, les transferts dans le cadre d'investissements à l'étranger effectués par un opérateur résident en Algérie. Celles-ci ne peuvent être effectuées qu'après autorisation du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC). Quant à la troisième catégorie, elle porte sur les transferts des dividendes liés à des investis-

sements directs en Algérie. Ces transferts sont exécutés conformément aux dispositions légales et réglementaires, sur la base d'un dossier constitué dans le strict respect de la réglementation des changes régissant ce volet. Par ailleurs, s'agissant de transferts de cash, relatifs à des exportations physiques de billets de banque, celles-ci sont encadrées rigoureusement par la réglementation en vigueur. Ils font l'objet d'un contrôle strict au niveau des postes frontaliers par les services compétents.

M. O.

## LA QUESTION DU JOUR

## Miracles

Suite de la page une

En France, l'enquête pour déterminer la cause du sinistre n'a pas encore commencé, mais la piste accidentelle est déjà privilégiée. Or de bons enquêteurs frappent à toutes les portes, y compris donc à celle du fanatisme religieux, ici de toutes la plus pénible à prendre en compte. Espérons qu'il y en ait quand même parmi eux quelques bons voltairiens pour l'envisager non moins que les autres. Cela dit, ce n'est pas la première fois que Notre-Dame de Paris s'est trouvée en grand danger. Si les révolutionnaires français ne l'ont pas détruite, ce n'est pas faute de l'avoir voulu. Puis il y a eu le grand incendie imaginé par Victor Hugo dans son roman éponyme, allumé par lui non pour la détruire symboliquement mais pour la sauver des dégradations bien réelles qui en 1831, date de parution du roman, étaient en train de la transformer en ruines, lentement mais sûrement. Le roman l'a sauvée en la faisant restaurer quelques années plus tard. Notre-Dame de Paris a donc déjà deux miracles à son actif, si l'on peut dire. Le premier, d'avoir survécu à la Révolution, le second à la décrépitude, dans ce deuxième cas grâce au génie littéraire de Victor Hugo. Quand on dit qu'elle est vieille de plus de huit siècles, cela n'est donc vrai qu'à moitié. La vérité, c'est qu'elle est autant l'œuvre de ces siècles que de Victor Hugo. Nombre des touristes qui viennent des quatre coins du monde la contempler n'ont en tout cas à l'esprit ni le nombre de siècles qu'elle a défié ni la Couronne d'épines, mais l'amour impossible d'un bossu pour une belle bohémienne.

M. H.

Boumerdès

# Préparatifs d'une «bonne saison estivale»

■ La wilaya de Boumerdès a lancé la mise en œuvre de diverses mesures nécessaires pour réussir une «bonne saison estivale» ciblant, pour cette année 2019, un flux de pas moins de 15 millions d'estivants et visiteurs.

Par Salima B.

«**L**a wilaya possède toutes les ressources naturelles (plages, forêts, montagnes) nécessaires pour atteindre cet objectif (15 millions de visiteurs), et pourquoi pas le dépasser, conformément à un dispositif mis en application de façon précoce, pour cette saison estivale 2019», a assuré Louardi Abidi lors de la présentation du rapport de sa direction consacré aux préparatifs de la saison estivale prochaine, devant l'APW. Parmi les mesures mises en place à ce titre, il a signalé le lancement d'une opération de réaménagement, équipement et nettoyage au profit de l'ensemble des plages autorisées à la baignade, dont le nombre sera porté cette année à 47, sur un total de 61 parcourant un littoral de plus de 100 km de longueur. Il s'agit, également, a ajouté Abidi, de l'installation au niveau des plages, de points médicaux



mobiles relevant de la direction locale de la santé, parallèlement à l'aménagement et le nettoyage des plages autorisées à la baignade, en collaboration avec les communes côtières concernées en vue de leur permettre d'avoir des revenus supplémentaires, tout en mettant un terme à l'exploitation illégale de ces espaces. Le même dispositif a

prévu l'aménagement d'accès aux plages et leur dotation en panneaux signalétiques et autres panneaux publicitaires, tout en garantissant l'éclairage public à leur niveau, ainsi que des routes y attenantes, des parkings pour les véhicules et l'aménagement d'aires destinées au commerce, des douches et des salles d'eau, et autres commodités néces-

saires au bien-être des estivants. L'entreprise d'hygiène «Medi-Net» est chargée de veiller à la propreté des plages et à l'enlèvement des déchets à leur niveau. Le même rapport, présenté par le directeur du tourisme de la wilaya, souligne l'interdiction faite au camping anarchique, à travers l'aménagement d'espaces contrôlés pour ce

faire, le long du littoral et au niveau des forêts de la région. A cela s'ajoute le lancement de stages de formation spécialisée au profit des prestataires de services, dont les agences de tourisme, et gérants de camps de vacances et d'établissements hôteliers, outre la tenue de foires artisanales au niveau des plages. Au volet hébergement, la wilaya compte 20 structures hôtelières d'une capacité globale de 3 200 lits, en plus de 5 000 lits assurés par les camps de vacances de la région, et nombre d'établissements éducatifs et centres de formation. Selon le bilan de la saison estivale 2018, présenté à l'occasion, la wilaya de Boumerdès a accueilli près de 15 millions d'estivants, l'année dernière. Sur ce total de vacanciers, près de 115 000 ont passé 120 000 nuitées (dont 3 500 nuitées enregistrées à l'actif de touristes étrangers) au niveau de la vingtaine d'hôtels que compte la wilaya.

S. B./APS

Présidentielle du 4 juillet

## Début de la révision des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, a été entamée hier et durera jusqu'au 23 avril 2019. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité, dans un communiqué, tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont ouverts tous les jours de la semaine, de neuf (9h00) heures à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi. Le ministère de l'Intérieur avait lancé en début d'année un nouveau service, via son site web, permettant aux inscrits sur les listes électorales de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent. Le nombre d'électrices et d'électeurs portés sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017 s'élevait à 22 883 772. Abdelkader Bensalah, qui assume, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, suite à la démission du président

Abdelaziz Bouteflika, a signé le 10 avril le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle. Lors d'un message à la nation, Bensalah, qui ne peut, selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer, en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «souveraine» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «honnêtes et transparentes». Le chef de l'Etat a tenu à préciser que le rôle du gouvernement et des services administratifs concernés se limitera à «soutenir et accompagner» cette institution dans l'accomplissement de ses missions «en toute liberté», affirmant tendre une «main sincère et loyale» à tout un chacun pour surmonter les divergences et s'investir dans une action collective dont l'objectif est de «poser les fondements de l'Algérie du futur». Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la

Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré, de son côté, que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans «le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République». Cependant, les partis de l'opposition ont exprimé leur rejet de l'installation de M. Bensalah en qualité de chef de l'Etat, estimant que cette démarche est «incompatible» avec les revendications du peuple algérien, qui réclame un

changement radical du système politique et le départ des personnalités qui en sont les symboles. Les partis de l'opposition ont estimé aussi que l'approche constitutionnelle dans la résolution de la crise mènera à «l'im-passe», le problème étant fondamentalement d'ordre politique. Conformément au code électoral, les postulants à la candidature à l'élection présidentielle doivent déposer leur déclaration de candidature, au plus tard dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Pour que son dossier

soit validé par le Conseil constitutionnel, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieure à 1 500.

Hani Y.

Ministère de la Justice

### La révision exceptionnelle des listes électorales se déroule normalement

LA RÉVISION exceptionnelle des listes électorales se déroule «normalement» et le taux d'abstention des magistrats de superviser cette opérations «est très faible», a indiqué le ministère de la Justice, hier, dans un communiqué. «La révision exceptionnelle des listes électorales a débuté normalement, contrairement à ce qui a été relayé par certains médias concernant l'abstention des magistrats de onze cours de justice de superviser cette opération», souligne le communiqué qui précise que «les informations parvenant à l'Administration centrale des présidents des cours de justice révèlent qu'il s'agit seulement de quelques magistrats au niveau de certains tribunaux, et que c'est un taux très faible». A ce propos, le ministère a assuré que «toutes les procédures légales ont été prises par les présidents des juridictions pour leur remplacement, d'autant qu'il est question, d'abord et avant tout, du droit du citoyen à l'inscription sur ces listes ou à la radiation selon les cas».

M. L.

En partenariat avec l'Association Iqraa

## Ooredoo engagé dans la lutte contre l'analphabétisme en Algérie

OOREDOO marque la journée du Savoir «Yaoum el Ilm», coïncidant avec le 16 avril de chaque année, en réitérant son engagement social aux côtés de l'Association algérienne d'alphabetisation Iqraa dans la promotion du savoir et de l'éducation.

Cette date constitue une occasion de rappeler les nombreuses actions entreprises par Ooredoo et Iqraa dans le cadre de leur partenariat stratégique dans la lutte contre l'analphabétisme en Algérie.

En effet, depuis 2006, Ooredoo s'associe aux projets de l'association Iqraa dans le

combat contre le fléau de l'analphabétisme notamment à travers sa contribution financière à la dotation en équipements pédagogiques et technologiques des Centres d'apprentissage et de formation et d'insertion de la femme (AFIF) d'El Khroub (Constantine), de Temacine (Ouargla), de Ouled Yahia Khadrouche (Jijel), de Tizi Ouzou et de Ain Bessam (Bouira).

Aussi, Ooredoo et l'association Iqraa ont lancé, en 2013, le Prix Ooredoo d'Alphabetisation qui récompense des personnes, des institutions, des organisations et

des associations, publiques ou privées, ayant contribué de manière significative aux efforts de lutte contre l'analphabétisme en Algérie.

Pour rappel, les candidats à la 5e édition du Prix Ooredoo d'alphabetisation sont invités à déposer leurs travaux jusqu'au 13 juin 2019. La collaboration fructueuse entre Ooredoo et son partenaire Iqraa confirme le soutien indéfectible de Ooredoo aux différents acteurs du mouvement associatif national.

Communiqué

## Changes

## L'euro stable face au dollar

■ L'euro a demeuré stable hier matin face au dollar, après la publication, lundi, des chiffres du rebond des exportations chinoises et de résultats d'entreprises américaines mitigés.

Par Salem K.

À 06h00 GMT (08h00 à Paris) l'euro valait 1,1306 dollar contre 1,1304 dollar lundi à 21h00 GMT. Stephen Innes, de SPI Asset Management, a expliqué dans une note que la confiance des investisseurs dans l'euro continuait de croître du fait d'indicateurs économiques en amélioration, notamment en provenance de Chine. «Si les marchés retrouvent un certain degré



d'optimisme concernant la croissance mondiale, l'euro pourrait facilement se rapprocher du niveau des 1,1700 dollars», estime

me le spécialiste. Les exportations chinoises en mars et la production industrielle en zone euro en février ont été meilleures que prévu. «Avant les élections en Indonésie demain (mercredi) et alors que les deux premiers jours de la période des résultats aux Etats-Unis ont été mitigés, les marchés de valeurs vont généralement rester en mode "wait-and-see" (attendre de voir)», a pour sa part tempéré Jeffrey Halley, Analyst pour OANDA. «Vendredi, on espérait une envolée des indices emmenée par les valeurs financières après les résultats records de JPMorgan Chase», avait rappelé lundi soir Gregori Volokhine de Meeschaert Financial Services. Mais avec les chiffres «franchement médiocres» de Goldman Sachs (-3,82%) lundi, «on peut dire pour le moment qu'il y a des gagnants et des perdants», a-t-il jugé. La prestigieuse banque d'affaires américaine a notamment fait part d'une chute de son bénéfice net de 20% et d'un repli de 13% de

son chiffre d'affaires. Citigroup (-0,06%) de son côté a fait état d'une légère hausse de son bénéfice net due à des économies et une baisse de ses impôts, mais aussi d'un recul de son chiffre d'affaires. Alors que le feuilleton du Brexit connaît de son côté une certaine accalmie depuis l'annonce d'un nouveau report, la livre sterling s'affichait stable face à la devise européenne, à 86,35 pence pour un euro contre 86,30 pence lundi soir. Elle progressait légèrement face au dollar, à 1,3092 dollar au lieu de 1,3100 lundi. Le yen montait légèrement face à la devise européenne à 126,54 yens pour un euro contre 126,65 yens, et face à la monnaie américaine à 111,93 yens pour un dollar au lieu de 112,04 lundi soir. La devise suisse restait stable face à l'euro, à 1,1350 franc suisse pour un euro contre 1,1350 lundi soir, comme face au dollar, à 1,0039 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0041 lundi. La monnaie chinoise valait 6,7101 yuans pour un dollar, contre 6,7087 yuans lundi. L'once d'or valait 1 284,34 dollars contre 1 287,92 dollars lundi. Enfin, le bitcoin se monnayait à 5 071,09 dollars au lieu de 5 021,53 dollars lundi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg. S. K.

## Pétrole

## Le Brent à plus de 71 dollars le baril à Londres

Les prix du pétrole se stabilisaient hier en cours d'échanges européens dans un marché sans direction forte après les prises de bénéfices de la veille. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 71,14 dollars à Londres, en baisse de 4 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de

mai gagnait un cent à 63,41 dollars. Ayant atteint en début de semaine dernière des plus hauts en cinq mois, à 71,87 dollars pour le Brent et à 64,79 dollars pour le WTI, les cours de l'or noir semblent peiner à repartir à la hausse. «Les investisseurs veulent encaisser une partie de leurs profits vu les gains enregistrés depuis le début de l'année», a commenté un analyste. Depuis

le 1er janvier, le Brent gagne 30,3% et le WTI 36,3%, galvanisés par les baisses de production volontaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et par les perturbations causées par les sanctions américaines au Venezuela et en Iran. «Soyons honnêtes, à part un virage à 180 degré de l'Opep sur sa discipline de production ou une surprise sur les sanctions ira-

niennes, je ne vois pas ce qui pourrait faire dérailler le marché du pétrole», a commenté un autre analyste. Les Etats-Unis doivent décider de renouveler ou non les exemptions accordées à certains importateurs de brut iranien, tandis que l'Opep doit s'accorder fin juin sur la reconduction des objectifs de production.

Mahi O./APS

## L'endettement des entreprises chinoises

## L'un des plus élevés au monde

Le ratio d'endettement des entreprises chinoises a atteint 155% du PIB, «c'est l'un des plus élevés au monde», a averti hier le secrétaire général adjoint de l'OCDE, Ludger Schuknecht. Après avoir durci l'an dernier les réglementations sur le crédit afin de dégonfler la dette, Pékin, inquiet du ralentissement économique, a assoupli les règles. Les banques sont désormais encouragées à accorder plus de crédit. M. Schuknecht a présenté à la Chine une enquête réalisée par

son organisation sur l'économie chinoise afin de faire face à cet endettement. Cette enquête démontre que le niveau de la dette des compagnies non financières locales atteignait encore à peine 100% du PIB en 2009 – mais il a constamment grimpé depuis lors. Confrontées à un ralentissement de la demande intérieure et des commandes à l'exportation, les autorités ont lancé récemment des mesures de relance fiscales, d'accès au crédit et d'investissement dans

les infrastructures. Mais celles-ci «risquent d'accroître une nouvelle fois l'endettement des entreprises et, plus généralement, d'annuler les efforts de désendettement», met en garde l'OCDE dans son enquête. L'organisation conseille à la Chine de réduire les prêts aux entreprises publiques, de mener une politique budgétaire «prudente», ou encore d'affecter les fonds «là où les rendements sont les plus élevés» comme l'éducation, la santé, ou la sécurité

sociale. L'OCDE a également relevé les «risques» liés à la guerre commerciale persistante entre Pékin et Washington : selon M. Schuknecht, les droits de douane réciproques pourraient coûter 0,25 point de pourcentage de PIB aux économies chinoise et américaine d'ici à 2020. Les droits de douane «nuisent à la croissance dans les deux pays et une résolution de ce conflit sera une grande bénédiction pour l'économie mondiale».

F. Y.

## France

## Les fonds dédiés à l'investissement en hausse de 11% en 2018

L'institut de recherche Novethic, a annoncé hier que le marché des fonds dédiés à l'investissement durable a progressé de 11% en 2018 en France. «En 2018, Novethic a recensé 488 fonds d'investissement "durables" à la portée des investisseurs français, dont moins de la moitié ont un label ISR (Investissement socialement responsable), soit un total de 149 milliards d'euros». «L'investissement responsable reste porteur pour la gestion d'actifs française qui se rétracte dans son ensemble et d'attractivité des fonds bénéficiant du

label public est manifeste», a souligné l'institut, qui est une filiale de la Caisse des dépôts. Mais, poursuit-il, «le sigle ISR est peu familier des épargnants» et «expliquer en termes simples et accessibles qu'il s'agit de produits financiers intégrant des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sera d'autant plus compliqué pour les chargés de clientèle que plus de 70% des onds labellisés ISR ne comportent pas le terme "ISR" dans leur intitulé». «L'analyse des fonds labellisés ISR révèle que plus d'un tiers d'entre eux (...) suivent une

approche thématique environnementale, sociale ou encore multi thématique, qui s'inscrit de plus en plus souvent dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et «ce foisonnement d'abréviations s'explique par le fait que les promoteurs des fonds ont toute latitude sur le choix des méthodes et des indicateurs d'impact», a développé Novethic. Les fonds thématiques ont enregistré une croissance de 18% en 2018, a détaillé encore l'institut, soit 36 milliards d'euros pour 147 fonds. Enfin, Novethic observe un «foisonnement d'indicateurs d'impact». S'ils sont inté-

grés dans les deux labels publics français (ISR et TEEC – pour Transition Ecologique et Energétique pour le Climat –), «ils sont loin d'être systématiques et encore moins standardisés», a estimé l'organisation. Et selon elle, cet indicateur «montre la nécessité d'accompagner la diffusion de produits labellisés» et de «mettre en place non seulement la formation des chargés de clientèle et commerciaux du secteur banque et assurance, mais aussi une communication efficace auprès des épargnants».

Agences

Céréales  
Baisse des céréales européennes sur Euronext

LES PRIX des céréales européennes étaient en recul hier en milieu de journée sur le marché européen, alors que les récoltes venant de Russie et d'Ukraine s'annoncent florissantes. A la mi-journée sur Euronext, la tonne de blé perdait 50 centimes d'euro sur l'échéance de mai, à 188,50 euros, et 1,25 euro sur l'échéance de septembre, à 175,75 euros, pour plus de 13 000 lots échangés. A la même heure, la tonne de maïs était en baisse de 25 centimes sur l'échéance de juin, à 166,25 euros, comme sur l'échéance d'août, à 170,75 euros, pour quelque 360 lots échangés. «Les conditions climatiques restent favorables au développement des cultures, tant en Ukraine qu'en Russie, alors que les réserves hydriques sur l'ouest de l'Europe demeurent source d'inquiétudes», assure le cabinet Agritel dans une note. Le cabinet ODA indique pour sa part qu'un analyste russe «a réévalué de plus de 3 millions de tonnes son estimation de production de blé russe, à 83,4 MT pour 2019/20, soit un chiffre proche du record de 2017. Parallèlement la Commission européenne a diminué son estimation de rendement de blé tendre et d'orge d'hiver avec les conditions sèches dans le sud de l'UE».

R. E.

## Ouargla

# Accompagnement de la culture du moringa et du jujube

■ La ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de Hassi-Benabdallah (Ouargla) s'emploie à apporter l'aide technique aux agriculteurs désireux de s'investir dans le développement des expériences culturelles du moringa et du jujube, nouvellement introduites dans la wilaya, a-t-on appris mardi des responsables de la FDPS.

Par Safy T.

Les efforts d'accompagnement et de soutien menés à ce titre focalisent sur la vulgarisation agricole des conditions à réunir pour le développement de ce nouveau segment, dont les conditions climatiques, la salinité du sol et l'aridité, dans le but mener cette expérience nécessitant peu de moyens et ouvrant des perspectives agricoles prometteuses, a expliqué un cadre de la ferme précitée. Selon Farouk Barghouti, des campagnes de sensibilisation et d'explications sont organisées en direction des agriculteurs et promoteurs mettant en exergue cette plante, ses bienfaits nutritifs aussi bien pour l'homme que pour l'animal, dans le but d'inciter à adopter cette expérience et trouver les solutions aux contraintes rencontrées. Ces deux plantes, dont la ferme est la première à les introduire dans la région sur de petites parcelles de terre (moins d'un hectare et extensibles), offrent d'importantes caractéristiques adaptées aux conditions climatiques et éducatives de la région, l'aridité et la salinité du sol et de l'eau. Le

moringa, petit arbre au feuillage résistant bien à la sécheresse et servant de fourrage aux animaux, est également prisé pour ses vertus médicinales, nutritionnelles et cosmétiques. Cette plante, méconnue bien que son expérimentation à Ouargla dépasse les deux ans et ait donné une bonne récolte de feuillage, et dont l'utilisation peut être mélangée comme complément avec du lait et du miel, a suscité l'intérêt des

agriculteurs locaux à l'instar d'autres dans la wilaya voisine de Ghardaïa où l'expérience a commencé à gagner du terrain, a expliqué M. Barghouti. D'origine asiatique, cette plante, expérimentée en Amérique et en Afrique et dont la culture est facile, est susceptible de garantir un rendement de 50 tonnes à l'hectare. La ferme de Hassi-Benabdallah s'emploie, depuis 2017, à réunir les conditions de



Moringa (Moringa oleifera)

Jujube (Ziziphus jujuba)

réussite de cette expérience en vue d'atteindre la phase de production fixée à plus de quatre ans, selon le même cadre de la FDPS. L'expérience de la Culture du jujube a été elle aussi introduite à la FDPS en 2017 mais n'a pas encore atteint sa phase de production (4 ans). Plante que l'on trouve en régions arides, à l'instar du Soudan et de l'Éthiopie

et en Amérique, et parmi les vertus de la plante, l'huile essentielle de jujube entre dans la fabrication de produits cosmétiques pour la peau et le cuir chevelu. Elle n'est pas très connue chez les agriculteurs de la région, en dépit de la réussite de son expérience par la DDPS sur une superficie de 0,5 hectare, a fait savoir M. Baghouti. S. T./APS

## El Bayadh

## Quatre conventions pour accompagner des agriculteurs et investisseurs

Quatre conventions ont été signées dernièrement pour l'accompagnement des agriculteurs et investisseurs dans le domaine agricole dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris dimanche du directeur de l'agriculture par intérim, Saad Houari.

Ces conventions ont été conclues entre la Direction des services agricoles (DSA), l'université de Tlemcen, le centre universitaire d'El Bayadh, l'Institut national des grandes cultures (Alger) et l'Institut national des maraîchers (Oran), a-t-il indiqué.

Elles portent sur l'accompagnement et l'orientation des agriculteurs et des investisseurs dans divers domaines de l'agriculture, en plus de formations pour augmenter la production et développer le secteur agricole

en général dans la wilaya qui enregistre, ces dernières années, une dynamique dans le domaine de l'investissement agricole, a-t-il ajouté.

En vertu de ces conventions, une opération de culture de neuf variétés de blé tendre et dur a été lancée sur une superficie de 2 hectares à Brizina (sud de la wilaya) par l'Institut national des grandes cultures (section de Saïda) en vue de déterminer son adaptation avec cette région qui draine un grand nombre d'investisseurs dans la perspective de sélectionner les meilleures variétés et orienter les agriculteurs vers sa plantation à l'avenir.

L'Institut national des grandes cultures a initié, dernièrement, une session de forma-

tion au profit de cadres agricoles d'El Bayadh. Il encadrera en mai prochain une autre session de formation d'agriculteurs dans le domaine des grandes cultures (céréaliculture).

L'Institut national des maraîchers (section d'Oran) devra se lancer dans un programme d'intensification de la culture de semences de pomme de terre à Brizina, alors que le département d'agronomie de l'université de Tlemcen s'occupera du suivi de l'activité d'élevage des camélidés dans la région.

Par ailleurs, un accord sera signé entre la DSA et l'Institut national d'arboriculture fruitière et viticulture (Mascara) pour le suivi de la culture du pistachier d'Alep à El Bayadh. K. L.

## Tlemcen/Au profit des éleveurs à El Aricha

## Mise en exploitation de 9 000 ha de pâturages

Quelque 9 000 hectares de périmètres et de terres pastorales protégées ont été mis en exploitation à partir de lundi à El Aricha (Tlemcen) au profit des éleveurs du bétail, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles.

Il s'agit de 8 500 ha de périmètres pastoraux protégés et 500 ha de surfaces de plantation pastorale. La durée de mise en exploitation par les éleveurs

s'étalera jusqu'à 15 juin prochain. Ces espaces sont ouverts deux fois par an en automne et au printemps durant deux mois en vue de permettre aux éleveurs de pratiquer l'activité de pacage, a-t-on indiqué.

Cette opération a été précédée par l'octroi de décisions d'ouverture de ces espaces aux responsables de la commune d'El Aricha pour la réception des dossiers d'éleveurs désirant

exploiter ces terres pastorales protégées et ces zones de plantation pastorale déposées par l'association de wilaya des éleveurs, selon la même source.

Le montant d'exploitation des périmètres pastoraux protégés est estimé à 1 000 DA l'hectare et 2 000 DA/ha pour les surfaces de plantation pastorale et 70 pour cent de ces montants sont orientés vers la trésorerie de la commune et 30 pc vers celle de

l'Etat.

Cette opération vise à alléger les charges des éleveurs pour l'acquisition du fourrage, faciliter l'organisation de leur activité et protéger l'environnement contre la désertification par l'exploitation de ces surfaces régulièrement, en vue de permettre la croissance des plantes et leur exploitation.

La wilaya de Tlemcen dispose de 60 000 ha de périmètres pas-

toraux protégés et 3 000 ha de surfaces de plantation pastorale répartis sur les communes steppeuses d'El Aricha, El Gor, El Bouihi et Sidi Djillali.

Les terres pastorales sont plantées en fourrage par le Haut-commissariat de protection de la steppe et les périmètres protégés recèlent des plantes dont l'alfa et le thym.

Mahi Y.

## Khenchela/Durant le mois de ramadhan

## Des aides financières pour plus de 20 500 familles nécessiteuses

Plus de 20 500 familles nécessiteuses dans la wilaya de Khenchela bénéficieront d'aides financières durant le mois de ramadhan prochain, a-t-on appris lundi du directeur de l'action sociale (DAS).

«Dans le cadre du travail de solidarité en prévision du mois de ramadhan prochain, 20 589 familles démunies recensées dans cette wilaya bénéficieront cette année d'un montant financier à la place du couffin de ramadan en vue d'assurer que ces aides arrivent à leur bénéficiaires», a déclaré à l'APS, Nacer Melouah.

Un montant de plus de 123 millions de dinars a été réservé à cette opération et sera distribué «au cours des prochains jours», au profit des familles dans le besoin pour leur

permettre d'acquiescer les principales denrées alimentaires nécessaires, selon le même responsable.

Il a, dans le même contexte, ajouté que la contribution de la DAS dans cette opération, qui a dépassé 18 millions de dinars, sera attribuée à 3 530 foyers, tandis que l'enveloppe financière allouée par les services de la wilaya, estimée à 16 millions de dinars, sera ventilée sur 2 554 familles, parallèlement aux apports financiers des communes, d'une valeur de 90 millions, destinés à environ 15 000 familles à travers 21 collectivités locales de la wilaya Khenchela.

Le montant d'aide financière par famille, fixé à 6 000 dinars, sera envoyé aux familles nécessiteuses via leurs comptes courants

postaux (CCP) durant les prochains jours, a fait savoir la même source, soulignant que la DAS avait, durant la semaine écoulée, transféré sa part d'aides financières en plus de la liste des familles démunies aux communes de la wilaya qui se chargeront de verser ces aides financières dans les comptes des bénéficiaires.

La direction de l'action sociale (DAS) de Khenchela avait lancé un appel aux bienfaiteurs, propriétaires des restaurants pour la prise en charge des jeûneurs nécessiteux durant le mois sacré, a-t-on encore indiqué relevant que la DAS œuvrera à accompagner les associations caritatives et les bienfaiteurs dans l'ouverture des restaurants de la rahma. Rahima B.

## Relizane Suspension du P/APC de Ramka poursuivi en jugement

LA WALI de Relizane, Nacéra Brahimi, a suspendu lundi le président d'APC de Ramka (100 km à l'est de Relizane) qui fait l'objet d'un jugement prononcé à son encontre, a-t-on appris des services de la wilaya. Le président d'APC de Ramka, Bouabdellah Kirani, a été suspendu sous réserve par décision signée par la wali suite à un jugement prononcé à son encontre. Le maire de la commune de Ramka suspendu est un élu du parti du FLN. H. Y.

Ghassan Salamé :

# Le processus politique en Libye a reçu un «très grand coup»

■ Le processus politique en Libye a reçu un «très grand coup» avec l'offensive des troupes du maréchal Khalifa Haftar, a estimé Ghassan Salamé, le chef de la mission de l'ONU en Libye.

Par Moncef Dey

«**L**e processus politique a reçu un très grand coup. Surtout que j'ai dû prendre la douloureuse décision de reporter la tenue de la conférence nationale qui devait avoir lieu du 14 au 16 avril à Ghadamès», a-t-il indiqué dans une interview au «Monde» publiée lundi, déplorant que le travail de six mois «est aujourd'hui remis en cause».

A sujet de l'offensive de Haftar sur Tripoli, Ghassan Salamé a indiqué que ce dernier avait déjà fait des déclarations en ce sens. «Il l'avait dit en public et en privé. C'est une idée qu'il caressait depuis longtemps. Après son avancée dans le sud en février, il y avait eu des signes avant-coureurs», a-t-il dit, estimant que le moment choisi est «étonnant» car il est intervenu après la visite effectuée en Libye du 4 au 6 avril par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui «venait soutenir la conférence nationale et concrétiser l'arrangement d'Abou Dhabi».

A propos d'une éventuelle reprise du dialogue politique, le chef de la mission de l'ONU en Libye a reconnu que «le moment est difficile», confiant qu'il n'allait pas «lâcher prise».

«Tous les conflits connaissent des cycles. Nous nous trouvons dans le cycle ascendant. Mais il va y avoir un moment où les discussions pourront reprendre», a-t-il expliqué, soulignant que la solution «ne peut être que politique».

Pour lui, ceux qui défendent la solution militaire «se rendront compte qu'on ne peut pas régler le problème de cette manière».

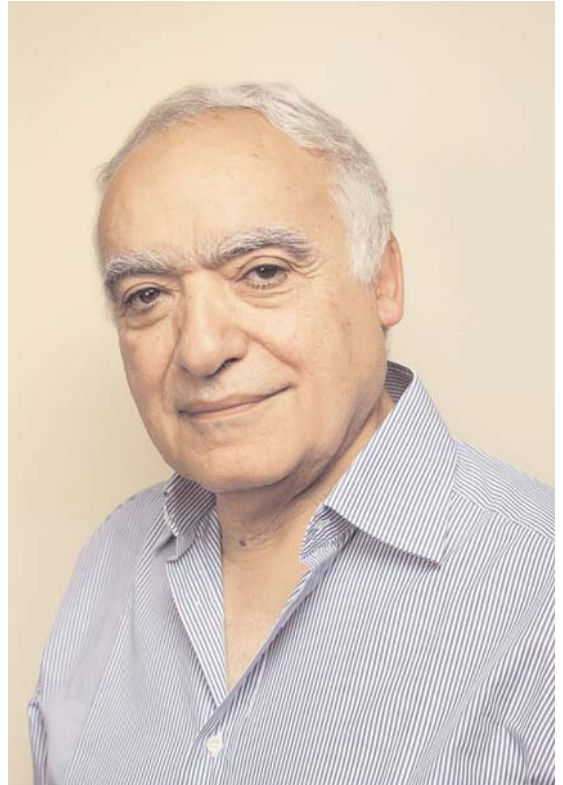
«Il faut une solution politique qui règle en profondeur différentes questions : le rapport entre pouvoirs locaux et pouvoir central, la redistribution de la manne pétrolière et l'invasion

d'une culture du consensus aujourd'hui minoritaire dans le pays», a-t-il ajouté.

Sur le plan humanitaire, il a déploré 130 tués, 600 blessés et 17 000 personnes déplacées.

«Beaucoup d'hôpitaux sont saturés. Dans certains cas, le droit humanitaire n'est malheureusement pas respecté car huit ambulances et une école ont été prises pour cible», a-t-il précisé, alors que sur le plan militaire la ligne de front «n'a pas beaucoup évolué depuis une semaine».

M. D.



Al sarraj

## Une guerre en Libye pourrait pousser «800 000 migrants vers les côtes européennes»

**L**e chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, Fayez al-Sarraj, a prévenu lundi qu'«une guerre en Libye pourrait pousser plus de 800 000 migrants vers les côtes européennes».

«Il n'y aurait pas seulement 800 000 migrants potentiellement prêts à partir, il y aurait les Libyens fuyant cette guerre, tandis que dans le sud de la Libye les terroristes de l'EI (Etat islamique) ont repris leurs actions», a indiqué M. al Sarraj au quotidien italien «La Repubblica». «Nous sommes face à une guerre d'agression qui pourra diffuser son cancer dans toute la Méditerranée. L'Italie et

l'Europe doivent être unies et fermes pour bloquer la guerre d'agression de Khalifa Haftar, un homme qui a trahi la Libye et la communauté internationale», a-t-il ajouté.

De combats violents opposent depuis le 4 avril en banlieue sud de Tripoli les forces du Gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale, aux troupes du maréchal Haftar, qui souhaite s'emparer de la capitale, siège du GNA.

«Le général Haftar dit qu'il attaque les terroristes, mais ici il n'y a que des civils», souligne encore M. al Sarraj, qui appelle la communauté internationale à l'aide, dans des

extraits d'un entretien au quotidien «Corriere della Sera».

«Ils sont en train d'attaquer les structures civiles, les routes, les écoles, les maisons, l'aéroport et les structures médicales : ambulances et hôpitaux», a-t-il ajouté.

Alors que le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini (extrême droite), martèle depuis plusieurs jours que les ports italiens resteront fermés, le vice-Premier ministre Luigi Di Maio a immédiatement réagi aux propos de M. al Sarraj : «Nous ne permettrons jamais que 800 000 migrants arrivent en Italie».

M. L.

Violations marocaines du cessez-le-feu

## Le Polisario appelle le Conseil de sécurité à prendre des mesures «urgentes»

**L**e Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre des mesures «urgentes» pour mettre fin aux violations marocaines du cessez-le feu et l'ouverture des territoires occupés du Sahara occidental aux observateurs internationaux, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le Bureau permanent a, lors de sa réunion de dimanche sous la présidence du président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, examiné le récent rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental, soulignant les violations flagrantes commises par le Maroc concernant l'accord de cessez-le-feu et la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis sous occupation marocaine, a indiqué SPS. Le Bureau permanent a également abordé les dangers qui mena-

cent la paix et la stabilité dans la région, notamment le trafic de la drogue en provenance du Maroc, qui soutient et encourage le crime organisé et les groupes terroristes.

Il a également lancé un appel au peuple sahraoui à «détourner tous les complots de l'ennemi, à travers l'attachement à son unité nationale et son attachement à son représentant unique et légitime le Front Polisario pour faire aboutir ses aspirations à la liberté et à l'indépendance».

Le Bureau permanent du secrétariat national du Polisario a de surcroît condamné les obstacles dressés par le Maroc devant toute solution juste et durable du conflit du Sahara Occidental devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. L'ONU a, rappelle SPS, dénoncé la construction par le Maroc d'un nouveau mur de sable près du

territoire sahraoui occupé de Mahbes qu'elle a qualifié de «violation majeure» de l'accord militaire n° 1, exigeant le démantèlement de cette barrière ainsi que tous les postes militaires déployés par l'armée marocaine dans les zones restreintes.

«L'armée royale du Maroc a construit un nouveau mur de sable près de Mahbes, qui s'étend actuellement sur 80,26 km du nord au sud, parallèlement au mur existant. Il s'agit d'une violation majeure de l'accord militaire n° 1», écrit le SG de l'ONU, Antonio Guterres, dans son rapport préliminaire sur la situation au Sahara occidental, transmis au Conseil de sécurité.

M. Guterres a également déploré les restrictions imposées par le Maroc à la liberté de mouvement de son envoyé personnel, Horst Kohler, et de la Minurso, regrettant que l'émissaire onusien n'ait toujours pas

accès aux interlocuteurs locaux dans les territoires sahraouis occupés.

«La Minurso n'a pas accès à des interlocuteurs locaux à l'ouest du mur de sable, ce qui continue de limiter sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation au Sahara occidental à des fins d'analyse ou de sécurité», écrit le secrétaire général dans son rapport final sur la situation au Sahara occidental.

M. Guterres a relevé que ce blocage imposé par le Maroc a empêché la mission onusienne de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance à M. Kohler».

«Le pire, s'est-il indigné, est que ces restrictions n'ont fait que s'aggraver pendant la période considérée, et ceci alors même que mon envoyé personnel demandait à mon représentant spécial de l'aider à maintenir des contacts avec certains interlocu-

teurs locaux». Le Conseil de sécurité s'était réuni la semaine dernière à New York pour examiner la situation au Sahara occidental et évaluer les premières étapes lancées par l'émissaire Horst Kohler pour relancer le processus onusien.

Le Conseil de sécurité devait reconduire le mandat de la Minurso fin avril. Les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, souhaitent faire adopter le texte par consensus.

La dernière résolution du Conseil de sécurité sur la Minurso a été adoptée en octobre dernier à l'issue d'un vote de 12 voix contre trois absentions (la Russie, la Bolivie et l'Ethiopie).

Les trois pays ont, alors, justifié leur abstention par le fait que leurs remarques n'ont pas été prises en considération par la délégation américaine.

K. L.



États-Unis

# Une version expurgée du rapport Mueller révélée demain

■ Epilogue d'une longue saga politico-judiciaire ou relance de l'affaire russe, le rapport du procureur spécial Robert Mueller sur les soupçons de collusion entre Moscou et la campagne de Donald Trump sera rendu public jeudi.

Le ministre de la Justice Bill Barr a fait savoir que la version publiée serait expurgée de certains passages confidentiels ou susceptibles de porter atteinte à la réputation de témoins. C'est ce même Bill Barr, juriste expérimenté de 68 ans nommé par Donald Trump, qui avait transmis le 24 mars une lettre de quatre pages résumant le rapport final que Robert Mueller lui avait remis deux jours plus tôt. Le procureur spécial avait conclu qu'il n'existait pas de preuve d'une entente entre l'équipe de Donald Trump et la Russie en 2016 pendant la campagne victorieuse du milliardaire républicain. Mais le constat était

plus nuancé sur l'obstruction à la justice, c'est-à-dire la possibilité que le président ait abusé de ses pouvoirs exécutifs pour empêcher ces investigations d'aboutir. Le limogeage du patron du FBI James Comey, en mai 2017, était particulièrement sous examen car il dirigeait alors cette enquête sur les ingérences russes. Pour cet aspect, Bill Barr avait cité dans son résumé une phrase du rapport de Robert Mueller: «Si ce rapport ne conclut pas que le président a commis un crime, il ne l'exonère pas non plus», a-t-il écrit. Les démocrates ont trouvé que la démarche du ministre de la Justice était largement insatisfaisante et estimé qu'il avait pu



PH. S. D. R.



## Impuissance

Programme

Par Fouzia Mahmoudi

Si durant longtemps l'impraticabilité d'une possible sortie de la France de l'Union européenne était mise en avant, entre autres, pour critiquer le programme de Marine Le Pen, le nouveau projet politique du Rassemblement national, qui exclut désormais de quitter l'UE, semble étrangement encore plus difficilement applicable. Pourtant, les candidats RN aux élections européennes dépendent bec et ongles la nouvelle orientation de leur parti. «L'Europe, c'est davantage Marine Le Pen et Matteo Salvini que Jean-Claude Juncker et Emmanuel Macron.» La tête de liste du RN, Jordan Bardella, a donné le ton dès les premières minutes de la présentation du programme du parti d'extrême droite à Strasbourg cette semaine, avec un ton des plus offensifs. Rival de la liste de la majorité présidentielle dans les sondages, le mouvement d'extrême droite a mis en scène le face-à-face en dévoilant son contre-projet à un peu plus d'un mois du scrutin européen. Le parti lepéniste a construit en effet son «alliance européenne des nations» axée sur les «coopérations» comme un miroir au supposé fédéralisme de l'Union européenne et à celui qu'il considère être comme son incarnation nationale : Emmanuel Macron. Le député européen Nicolas Bay embraye, affichant une «différence de philosophie» entre les deux partis. Aux «globalistes» derrière lesquels l'ex-FN range le chef de l'État et l'Union européenne, le RN oppose les «localistes», concept cher aux identitaires que le parti d'extrême droite préfère désormais à celui de «nationaux». «Nous sommes les vrais Européens», lance Marine Le Pen en brandissant son manifeste de 75 pages «Pour une Europe des nations» à la tribune alsacienne. «Patriotisme économique», «protectionnisme», «priorité nationale» font partie des propositions qui sans surprises, prônent, chapitre après chapitre, l'abrogation de la directive sur le travail détaché, une baisse des impôts «pour les Français», ou encore l'incitation à la «préférence nationale» dans tous les domaines, et notamment économiques. Également évoquée la suppression de la Commission européenne, jugée «antidémocratique», au bénéfice du Conseil européen, représentant des États, sur le plan institutionnel ; retour des contrôles aux frontières nationales et arrêt de l'immigration légale sur le volet migratoire. Le programme du RN prône le souverainisme partout sauf sur le plan monétaire. Pour la première fois depuis son revirement post-présidentiel, le parti lepéniste inscrit dans son programme que la sortie de l'euro n'est non seulement plus une priorité, mais plus d'actualité : «Les Français ont montré qu'ils restent attachés à la monnaie unique», explique ainsi le manifeste. A la place, Marine Le Pen préconise donc une simple réforme de la gouvernance de la BCE, comme elle affirme désormais vouloir «changer cette Union européenne de l'intérieur» plutôt que d'en sortir. Volte-face qu'elle justifie par la fin de son «solement sur la scène européenne». Toutefois comme le martèle encore Florian Philippot, son ancien numéro 2 et qui a depuis fondé son propre parti, sans «Flexit» la grande majorité des propositions de la présidente du Rassemblement national sont irréalisables car incompatibles avec les fondements même de l'Union européenne. Reste à savoir si les électeurs français eux seront séduits par le projet porté par Marine Le Pen et s'ils lui offriront cette fois encore après sa première grande victoire électorale au scrutin européen de 2014. F. M.

omettre de relater certains passages du rapport potentiellement préjudiciables au président républicain. Donald Trump, qui a qualifié à de nombreuses reprises l'enquête Mueller de «chasse aux sorcières», avait accueilli avec satisfaction les conclusions publiées il y a trois semaines, se disant «totalement disculpé». Pourtant, il ne décolère pas, au risque de montrer des signes de nervosité. «Puisqu'il n'y a pas eu de collusion, pourquoi y a-t-il eu une investigation en premier lieu? Réponse – Flics véreux, démocrates et Hillary la corrompue», s'est-il encore emporté lundi matin sur Twitter, attaquant encore son adversaire de la présidentielle, Hillary Clinton. Et le président américain a relancé une vieille accusation selon laquelle sa campagne aurait été espionnée en 2016, estimant que Robert Mueller aurait dû plutôt s'y consacrer. Son ministre de la

Justice avait donné du crédit la semaine dernière à ces affirmations, en estimant que Donald Trump et son équipe avaient bien été surveillés. Sous la pression des démocrates, Bill Barr avait fait savoir le 9 avril lors d'une audition au Congrès que le rapport serait diffusé vers la mi-avril, promettant d'en publier «la plus grande partie possible» tout en prévenant qu'il serait contraint par le cadre légal. Celui-ci interdit, selon lui, de divulguer des informations qui pourraient compromettre d'autres enquêtes, dévoiler des sources confidentielles ou nuire à la réputation d'acteurs «périphériques». Le texte devrait ainsi être expurgé des témoignages recueillis par «un grand jury» mis en place par Robert Mueller. Il s'agit d'une procédure utilisée aux États-Unis dans certaines affaires délicates et complexes qui permet d'assurer un maximum de confidentialité

à une enquête. Robert Mueller, fidèle à sa réputation d'extrême discrétion, est resté totalement silencieux depuis la remise de son rapport. Mais certains de ses collaborateurs ont, selon la presse américaine, exprimé leur frustration face à un résumé de Bill Barr qui ne rendrait pas compte «de façon adéquate» de leur enquête. Cette enquête sur les ingérences russes dans la campagne de 2016 avait été commencée par le FBI, la prestigieuse police fédérale. Confiée au procureur spécial, elle avait été étendue aux soupçons de collusion et d'entrave à la justice. Elle a entraîné l'inculpation de 34 personnes, dont six anciens conseillers du président américain. Vingt-cinq Russes, dont une moitié d'agents des services de renseignement, ont aussi été mis en cause dans cette enquête. R. C.

Entre Moscou et Kiev

## Audience en juin de la CPA sur une dispute sur les eaux côtières

La Cour permanente d'arbitrage (CPA) entendra en juin les objections de la Russie, attaquée en justice par l'Ukraine dans le cadre d'une dispute sur les eaux côtières entourant la Crimée, péninsule annexée par Moscou en 2014 à la faveur d'un référendum populaire, a indiqué la CPI dans un communiqué. En septembre 2016, l'Ukraine avait intenté une action en justice contre la Russie devant la CPA, la plus vieille cour d'arbitrage au monde, basée à la Haye. Kiev avait affirmé agir en vertu des lois maritimes internationales afin de «faire valoir ses droits en tant qu'Etat côtier dans les zones maritimes adjacentes à la Crimée en mer Noire, en mer d'Azov et dans le détroit de Kertch».

L'Ukraine demande ainsi à la CPA de «faire respecter ses droits maritimes en ordonnant à la Fédération de Russie de mettre fin à ses actions internationales illicites dans les eaux concernées». Moscou a de son côté indiqué soumettre ses objections en l'affaire à la Cour, qui a programmé une audience publique en juin. «Les déclarations d'ouverture de la Fédération de Russie seront délivrées le lundi 10 juin à 10h00 (08h00 GMT)», a annoncé mardi la CPA dans son communiqué. Les déclarations d'ouverture de l'Ukraine seront entendues le jour suivant, a ajouté la Cour. En novembre, les garde-côtes russes ont arraisonné des navires de guerre ukrainiens qui

tentaient de pénétrer dans la mer d'Azov. Cet incident armé a fait trois blessés et 25 marins ukrainiens sont depuis retenus prisonniers. Début avril, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg avait déclaré que l'Alliance atlantique prévoyait de répondre aux «actions agressives de la Russie» en mer Noire, une annonce vivement critiquée par Moscou. Des exercices conjoints avec les flottes ukrainienne et géorgienne sont notamment prévus pour «faire en sorte que les bateaux ukrainiens puissent passer en toute sécurité par le détroit de Kertch et la mer d'Azov», avait expliqué Kay Bailey Hutchison, l'ambassadrice des États-Unis auprès de l'Otan. R. I.



Bouira

# 25 wilayas au 2<sup>e</sup> Salon national des arts plastiques

■ Placée sous le slogan «Avril aux couleurs de Tikjda», cette édition enregistre la présence de plusieurs artistes plasticiens issus de 25 wilayas du pays dont Mila, Oum El Bouaghi, Alger, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa et Oran.

Par Adéla S.



La deuxième édition du Salon national des arts plastiques s'est ouverte lundi à la maison de la culture Ali-Zaâmour de la ville de Bouira avec la participation de plusieurs artistes plasticiens venus de 25 wilayas du pays, a-t-on constaté.

C'est le wali de Bouira, Mustapha Limani, qui a inauguré le salon lors d'une cérémonie tenue en présence d'autres responsables civils et militaires de la wilaya ainsi d'une foule nombreuse de citoyens venus découvrir le talent et la beauté

des tableaux et œuvres réalisés par les artistes plasticiens algériens.

Placée sous le slogan «Avril aux couleurs de Tikjda», cette édition enregistre la présence de plusieurs artistes plasticiens issus de 25 wilayas du pays dont Mila, Oum Lebouagui, Alger, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa et Oran, a précisé à l'APS la directrice de la maison de la culture Ali-Zaâmour, Saliha Cherbi.

Au menu de la première journée, une grande exposition de

tableaux et d'œuvres artistiques réalisés par des artistes plasticiens est organisée au niveau du hall de la maison de la culture. «Le nombre de participants à ce salon a augmenté cette année par rapport à la première édition qui s'est déroulée en 2018», a indiqué M<sup>me</sup> Cherbi.

Ce 2<sup>e</sup> salon est un hommage aux deux artistes plasticiens de Bouira, à savoir Moukdad Miloud et Khitou Abdelhamid, détenteurs de prix nationaux et internationaux.

«Les artistes Moukdad et Khitou sont connus au niveau national pour leur talent, nous voulons leur rendre hommage à travers ce salon qui s'étalera jusqu'à mercredi», a souligné M<sup>me</sup> Cherbi.

Le programme concocté à cette occasion porte aussi sur l'organisation d'ateliers de formation pour les jeunes dans le domaine des arts plastiques. Une conférence sous le thème «La peinture, un lieu de mémoire» devait être animée hier par

Ouchène Smail, professeur à l'Ecole des beaux-arts d'Alger.

Une pièce théâtrale portant le titre «Suicide d'un cadavre» sera présentée durant le même jour par une troupe de comédiens de Lakhdaria, selon les détails fournis par la directrice de la maison de la culture. Le salon connaîtra également l'organisation d'une séance de formation sur les techniques de dessin et des couleurs, a-t-elle ajouté.

A. S./APS

## Lettres

### Quand Victor Hugo évoquait la «grande flamme furieuse» de Notre-Dame de Paris

L'écrivain, qui joua un rôle essentiel dans la rénovation de la cathédrale au 19<sup>e</sup> siècle, a écrit un passage aux allures de prémonitions dans son roman de 1831, Notre-Dame de Paris. Il est l'un des artisans de la renommée de Notre-Dame de Paris. Dans son roman du même nom publié en 1831, Victor Hugo faisait de la cathédrale son personnage principal, au même titre que Quasimodo, Esmeralda et Frolo. Une manière pour lui de tenter de sauver le monument, alors fort dégradé. «Si belle qu'elle se soit conservée en vieillissant, il est difficile de ne pas soupçonner, de ne pas s'indigner devant des dégradations, des mutilations sans nombre que simultanément le temps et les hommes ont fait subir au vénérable monument, sans respect pour Charlemagne qui avait posé la première pierre, pour Philippe-Auguste qui en avait posé la dernière», déplorait-il dans son œuvre, maintes fois adaptée au cinéma ou en comédie musicale.

#### Prémonitions ?

«Sur le sommet de la galerie la plus élevée, plus haut que la rosace centrale, il y avait une grande flamme qui montait entre les deux clochers avec des tourbillons d'étincelles» Victor Hugo, dans Notre-Dame de Paris

(1831). Victor Hugo ne se doutait probablement pas que le monument qu'il chérissait tant – «un majestueux et sublime édifice», disait-il – serait ravagé par les flammes, 188 ans plus tard, le 15 avril 2019. Toutefois, certains passages de son œuvre permettent de tristes rapprochements : «Tous les yeux s'étaient levés vers le haut de l'église. Ce qu'ils voyaient était extraordinaire. Sur le sommet de la galerie la plus élevée, plus haut que la rosace centrale, il y avait une grande flamme qui montait entre les deux clochers avec des tourbillons d'étincelles, une grande flamme désordonnée et furieuse dont le vent emportait par moments un lambeau dans la fumée. Au-dessous de cette flamme, au-dessous de la sombre

balustrade à trèfles de braise, deux gouttières en gueules de monstres vomissaient sans relâche cette pluie ardente qui détachait son ruissellement argenté sur les ténèbres de la façade inférieure», écrivait-il. Pas question ici d'un incendie: le passage décrit une diversion du bossu sonneur de cloches, Quasimodo, afin de distraire les «truands». «À mesure qu'ils approchaient du sol, les deux jets de plomb liquide s'élargissaient en gerbes, comme l'eau qui jaillit des mille trous de l'arrosoir. Au-dessus de la flamme, les énormes tours, de chacune desquelles on voyait deux faces crues et tranchées, l'une toute noire, l'autre toute rouge, semblaient plus grandes encore de toute l'immensité de l'ombre

qu'elles projetaient jusque dans le ciel. Leurs innombrables sculptures de diables et de dragons prenaient un aspect lugubre. La clarté inquiète de la flamme les faisait remuer à l'œil. Il y avait des guivres qui avaient l'air de rire, des gargouilles qu'on croyait entendre japper, des salamandres qui soufflaient dans le feu, des tarasques qui éternuaient dans la fumée. Et parmi ces monstres ainsi réveillés de leur sommeil de pierre par cette flamme, par ce bruit, il y en avait un qui marchait et qu'on voyait de temps en temps passer sur le front ardent du bûcher comme une chauve-souris devant une chandelle», écrivait Hugo. Comme un symbole.

#### Un incendie en 1830

En 1830, une année avant la publication de Notre-Dame de Paris, l'archevêché attenant à la cathédrale avait été la cible de divers saccages. Un incendie avait même été déclenché sur la façade sud, où se trouve une des trois emblématiques rosaces. Victor Hugo confiait alors ses craintes : «Les mutilations leur viennent de toutes parts, du dedans comme du dehors», écrivait-il dans la préface de son roman. Avant d'ajouter : «L'église elle-même s'effacera bientôt peut-être de la terre». Un cri du cœur finalement entendu en juillet 1845, lorsqu'une loi fut votée pour la restauration de la cathédrale.

Etienne Jacob/«Le figaro»

## Parution

### «Ghost in love», nouveau Marc Levy

Ce sera le vingtième titre de l'auteur à succès, qui renoue avec la veine de son premier roman paru en 2000, Et si c'était vrai... qui avait connu un succès immédiat en France et à l'étranger.

Que feriez-vous si un fantôme débarquait dans votre vie et vous demandait de l'aider à réaliser son vœu le plus cher ? Seriez-vous prêt à partir avec lui en avion à l'autre bout du monde ? Au risque de passer pour un fou ? Et si ce fantôme était celui de votre père ?

Voilà quelques-unes des questions que pose le nouveau roman de Marc Levy coiffé

d'un titre digne d'un grand film : «Ghost in Love». Il sera publié le 14 mai par les Éditions Robert Laffont et Versilio. La presse n'a pas encore reçu le livre, mais il semble renouer avec la veine de son premier roman «Et si c'était vrai...», qui avait connu un succès immédiat en France et à l'étranger et est adapté au cinéma par DreamWorks, le studio de Steven Spielberg.

#### Croire au merveilleux

Dans «Et si c'était vrai», Arthur tombe

amoureux de Lauren dans d'étranges circonstances. Celle-ci, qu'il découvre dans un placard de sa salle de bains, est en réalité dans le coma à l'autre bout de la ville. Après un accident, Lauren cherche à se souvenir du visage de cet homme à qui elle doit la vie. Le hasard les réunit à nouveau. Renversé par une moto, Arthur est confié à Lauren qui vient d'achever son internat.

Selon l'éditeur, Ghost in love est «une promesse, un voyage, une rencontre... Ghost in Love donne envie de croire au merveilleux».

L. F.



Ligue 1 (23<sup>e</sup> journée/Mise à jour)  
**Le NAHD et l'ASAM font match nul**

**LE NA HUSSEÏN-DEY** et l'ASAM Aïn-M'ilia ont fait match nul (1-1) lundi après-midi au stade du 20-Août-1955 d'Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 23<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football. Le NAHD a ouvert le score grâce au capitaine et buteur maison Ahmed Gasmî (23<sup>e</sup>, s.p). Les visiteurs ont réagi quelques minutes plus tard en égalisant par l'entremise de Lotfi Dif (32<sup>e</sup>). Un résultat nul qui permet à l'ASAM, qui reste sur un cinglant (4-1) concédé à Béchar face à la JS Saoura, de gagner un point précieux dans l'optique d'amorcer sa mission de sauvetage. Les hommes d'Aït Djoudi rejoignent provisoirement le CR Belouizdad à la 12<sup>e</sup> position avec 27 points mais les Belouizdadiens comptent un match en moins. Le Nasria, qui se devait de l'emporter pour s'approcher du podium, enchaîne un deuxième match nul après celui décroché en déplacement chez la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (0-0). Le Nasria qui occupe la 6<sup>e</sup> place avec 35 points, compte un match en retard à jouer face au Paradou AC au stade Omar

Hamadi le 27 avril, en mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée.

**La 26<sup>e</sup> journée décalée au 21 avril**

Par ailleurs, la 26<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, initialement prévue le samedi 20 avril, a été décalée de 24 heures et se déroulera le dimanche 21 avril à 16h00, selon la Ligue de football professionnel (LFP). Ce report de 24 heures a été décidé par l'instance chargée de la gestion de la compétition suite au report, du 16 au 17 avril, du match aller des 1/2 finales de la Coupe d'Algérie entre le CS Constantine et le CR Belouizdad. La LFP vise, à travers cette modification, à «réunir les meilleures conditions de déroulement des rencontres avec tous les atouts que nécessite la compétition (égalité de chances, préservation de la santé des joueurs)», précise la LFP. Les choc ES Sétif - USM Alger et le derby CR Belouizdad - NA Hussein Dey seront à l'affiche de cette 26<sup>e</sup> journée de Ligue 1.

Ligue 2 Mobilis (27<sup>e</sup> journée) NC Magra-MC Saïda  
**Le NCM perd le match et se voit défalquer 3 points**

**LA COMMISSION** de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé un match perdu à l'équipe du NC Magra sans attribuer de point au club adverse le MC Saïda, suite aux incidents survenus lors de cette rencontre comptant pour la 27<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis disputée mercredi dernier à Magra, a indiqué lundi soir la LFP. La commission a également défalqué trois points à l'équipe du NC Magra en plus de quatre matchs à huis clos dont les deux premiers se joueront à l'extérieur de Magra. En outre, le NC Magra devra

s'acquitter d'une amende de 400 000 DA pour le NC Magra pour envahissement de terrain à l'issue de la rencontre, entraînant des blessures graves aux officiels du match, selon la même source. D'autre part, La commission a infligé également une sanction de six matches dont trois avec sursis au joueur du MC Oran, Aouedj Sid Ahmed, à compter du 11 avril 2019. Pour sa part, le manager général du club CS Constantine est suspendu jusqu'à son audition lors de la séance du lundi 22 avril 2019 à 11h00.

Classement ITF Juniors de Tennis  
**Rihane à la 70<sup>e</sup>**

**L'ALGÉRIEN YUCEF** Rihane a gagné 44 places dans le nouveau classement international juniors, dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) sur son site officiel, se positionnant ainsi au 70<sup>e</sup> rang mondial. Cette magnifique ascension du jeune joueur algérien s'explique par son sacre au Tournoi international juniors de Cap-d'Ail «grade 2», clôturé samedi dans les Alpes-Maritimes (France), qui lui a assuré 160 points dans le ranking mondial. Lors de ce tournoi, Rihane avait même dominé le N.48 mondial l'Italien Flavio Cobolli en deux sets (6-0, 7-5), tête de série N.3, lors des quarts de finale. Le vice-champion d'Afrique en titre, qui se trouve actuellement en Italie pour prendre part au tableau final du tournoi international juniors ITF Florence «grade 2», tentera de réaliser le même parcours pour améliorer son prochain classement ITF et assurer une place dans le tableau final de Roland-

Garros fin mai prochain, sans passer par les qualifications. Rihane est l'unique joueur algérien à avoir progressé dans le classement mondial ce lundi, après le recul de ses compatriotes : Samir Hamza Reguig (-1 / 436<sup>e</sup>), Mohamed Ali Abibsi (-7 / 1331<sup>e</sup>), Aymen Abderrahmene (-6 / 1523<sup>e</sup>), Mohamed Lebdi Forkan (-5 / 1627<sup>e</sup>), Matis Amier (-6 / 1636<sup>e</sup>) et Mohamed Saïd Ounis (-6 / 1855<sup>e</sup>). Chez la gent féminine, Ines Bekrar a gagné une place et se positionne au 484<sup>e</sup> rang.

Equipe nationale  
**Un match amical face au RDC en vue**

■ La sélection nationale pourrait bien affronter son homologue de la République démocratique du Congo (RDC) en match amical, en vue de la préparation de la CAN qui se déroulera au mois de juin prochain en Egypte.



Par Mahfoud M.

Les Verts comptent bien se préparer pour la CAN

**E**n effet, la FAF a fait sa demande à la Fédération congolaise et attend une réponse dans les plus meilleurs délais pour établir son programme de préparation en prévision de ce tournoi. C'est le manager de l'EN, Hakim Meddane, présent à la cérémonie du tirage au sort qui s'est déroulée au Caire, qui a pris attache avec un responsable de la fédération de ce pays, lui demandant de programmer un match amical. Il faut rappeler que les Verts ont été versés dans le même groupe que le Kenya, la Tanzanie et le Sénégal, considéré à la portée des Algériens. A

noter que selon la correspondance officielle envoyée par le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saïd, le match devrait être programmé en Espagne le 16 juin prochain, soit une semaine avant le déroulement du premier match des Fennecs qui se jouera face au Kenya le 23 juin prochain. La FAF a aussi demandé à jouer le match en Espagne. Si le coach national, Djamel Belmadi, avait demandé à programmer au moins trois matchs amicaux avant le rendez-vous africain, il faut savoir que le problème qui surgira avec la RDC c'est que ce dernier pourrait être aussi l'adversaire de l'EN au cas où les deux sélections se qualifieraient pour les huitièmes de

finale de la CAN et cela n'arrange pas les affaires des Algériens étant donné que les Congolais se feront une idée claire sur eux. Par ailleurs et sur un tout autre plan, on croit savoir que le prochain stage de préparation se déroulera en Espagne, spécialement à Cadix ou Malaga, soit au sud du pays. Toutefois, la décision n'est pas définitive et il se pourrait que la sélection nationale opte pour un autre pays qui pourrait être le Qatar, surtout avec les excellentes relations que le coach national entretient avec les responsables de la fédération de ce pays.

M. M.

Aliou Cissé (Sénégal)

«Le Sénégal et l'Algérie seront les favoris de la poule»

**L**e sélectionneur de l'équipe sénégalaise de football, Aliou Cissé, a qualifié d'«équilibré» le groupe C de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) où figure notamment l'Algérie, tout en relevant l'«histoire de longue date» liant les Verts aux Lions de la Teranga. «J'ai envie de dire que c'est une poule plutôt équilibrée. Comme vous le savez, en Afrique, il n'y a plus de petite équipe. C'est une longue histoire entre l'Algérie et le Sénégal.

En 2015 (sous Alain Giresse), à Mongomo, nous étions dans la même poule également (défaite des Lions 2-0). Au Gabon, en 2017, on a partagé la même poule (match nul 2-2) et cette fois aussi, en Egypte, nos chemins vont encore se croiser. L'Algérie n'est plus à présenter. C'est une grosse équipe. Aujourd'hui, ils sont en train de se bonifier avec l'arrivée de Djamel Belmadi que je connais. Donc, ce sera une belle bataille», a indiqué Cissé dans

un entretien accordé au site d'informations Emedia. «Le Sénégal et l'Algérie seront les favoris de cette poule, mais il ne faudra pas sous-estimer le Kenya et la Tanzanie. Elles sont là parce qu'elles ont bataillé, elles ont trimé. Nous allons vers une compétition très compliquée, très difficile avec un niveau très élevé. Donc, il ne faudra sous-estimer aucune équipe. Il faudra se préparer et bien aborder la compétition», a ajouté Cissé (43 ans), en poste depuis 2015.

Brentford (DII anglaise)

**Benrahma forfait pour le reste de la saison**

**L**e milieu offensif international algérien de Brentford (Div.2 anglaise de football) Saïd Benrahma, blessé au genou, risque de voir sa saison prendre fin prématurément, selon des médias anglais. Le meilleur joueur de Brentford (11 buts, 14 passes décisives) n'a pu aller au bout de la rencontre disputée samedi en déplacement face à Reading (défaite 2-1), dans le cadre de la 42<sup>e</sup> journée

de Championship, en quittant le terrain à la 59<sup>e</sup> minute. L'ancien sociétaire de l'OGC Nice (Ligue 1/ France) va passer des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité. En cas de longue absence, sa participation à la prochaine CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) et d'ores et déjà compromise. Très en verve depuis le début

de la saison, Benrahma (23 ans) a été pisté par plusieurs formations anglaises en vue d'un éventuel transfert l'été prochain, à l'image de Tottenham, Crystal Palace, ou encore West Ham Absent depuis sa première convocation en 2015 sous l'ère de l'ancien sélectionneur français Christian Gourcuff,

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Transport aérien

## Tassili Airlines rouvre sa ligne Strasbourg-Oran

TASSILI Airlines (TAL) rouvrira sa ligne internationale Strasbourg-Oran-Strasbourg, à partir du 4 juillet 2019, a annoncé mardi cette compagnie nationale de transport aérien dans un communiqué. «Tassili Airlines, compagnie aérienne nationale, annonce l'extension de son réseau de transport régulier international par la remise en place de sa liaison Strasbourg-Oran-Strasbourg à compter de jeudi 4 juillet 2019», lit-on dans le communiqué. Cette liaison aérienne sera assurée chaque jeudi par des Boeing 737 800 NG, commercialisés en version bi-classes «20 sièges classe affaires et 135 sièges classe économique», en opérant la rotation Alger-Strasbourg-Oran-Strasbourg-Alger, précise la même source. Une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir de 33 000 DA en toutes taxes comprises (TTC) ou 300 euros un

aller-retour. Les voyageurs souhaitent emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via l'interface [webwww.tassiliairlines.dz](http://www.tassiliairlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement : Visa, MasterCard ou CIB et EDAAH-BIA. A travers cette relance de la ligne, TAL, a répondu favorablement aux sollicitations de la communauté algérienne établie dans la région d'Alsace, en leur offrant une alternative de voyage vers la capitale de l'ouest algérien, en leur épargnant des déplacements vers d'autres aéroports lointains se trouvant parfois dans des pays frontaliers, a expliqué le communiqué. Filiale du Groupe Sonatrach, Tassili Airlines, est spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures. Elle s'est lancée aussi dans le transport grand public, domestique et international, depuis mars 2013.

May S.

Tizi Ouzou

## Un homme assassiné par balle

UN HOMME a été froidement assassiné par balle dans la soirée du lundi au village Ath Zelal dans la commune de Souamaa (50 km au sud-est de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources locales. Selon les indications fournies par nos sources, la victime, un homme âgé de 42 ans, a été pris pour cible par un individu (30 ans) armé d'un fusil de

chasse aux environs de 23h. La victime aurait été touchée par au moins trois balles au niveau de la tête ne lui laissant aucune chance de survie. Le mobile du crime reste inconnu alors que la Gendarmerie nationale s'est saisie de l'affaire pour faire toute la lumière sur ce crime qui a semé l'émoi dans toute la région.

Hamid M.

Décès

## L'écrivain et dramaturge Aziz Chouaki s'est éteint

L'ÉCRIVAIN, musicien, romancier et dramaturge Aziz Chouaki est décédé à l'âge de 67 ans ce mardi 16 avril. Aziz Chouaki laisse une œuvre abondante composée de nouvelles, romans et surtout de nombreuses pièces de théâtre, dont «Les oranges», un texte régulièrement joué sur scène, jusqu'à plus récemment «Nénesse» grand succès populaire et «Esperanza» qui était à l'affiche il y a encore quelques semaines.



## La cathédrale Notre-Dame de Paris ravagée par les flammes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Opérant en trafic national et international

## Démantèlement de deux réseaux de drogue à Oran

■ Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, dernièrement, deux opérations de démantèlement de deux réseaux national et international de trafic de stupéfiants, a-t-on appris lundi lors de la présentation des deux affaires au siège de la sûreté de wilaya.

Par Yanis F.

Les deux opérations ont permis la saisie de 25 kg de kif traité et de 3 000 comprimés psychotropes de type ecstasy, outre l'arrestation de 7 personnes âgées entre 20 et 50 ans dont une femme, a-t-on indiqué. Suite à des investigations approfondies sur un réseau transfrontalier spécialisé en trafic de psychotropes à partir de l'Ouest du pays passant par Oran en direction de l'Est algérien, deux personnes ont été arrêtées à bord d'un véhicule où a été découvert, après une fouille, un sachet en plastique contenant 684 com-

primés psychotropes. En poursuivant l'enquête dans cette affaire, trois autres personnes ont été arrêtées à bord d'un autre véhicule. Sur ordre de la justice, une perquisition au domicile d'un prévenu a permis de découvrir 2 232 comprimés psychotropes et une somme de revenus de cette activité en devises nationale et étrangère, des bijoux en or et des armes blanches. La deuxième affaire concerne un réseau national de trafic de kif traité où 25 kg de ce produit prohibé ont été saisis en plus d'une quantité de faux billets et d'une somme en dinars et en devises qui sont des recettes de cette

activité criminelle, ainsi que 100 dirhams marocains. Cette opération a été menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant du service de wilaya de la police judiciaire d'Oran où deux personnes dont une femme ont été arrêtées. Les services de la sûreté de wilaya ont également arrêté trois dealers de psychotropes, des repris de justice âgés entre 36 et 38 ans. La perquisition du domicile de l'un d'eux a permis la saisie de 495 comprimés psychotropes, d'une somme d'argent, d'armes blanches, de deux bombes lacrymogènes, des épées et des sabres.

Y. F.

Douanes

## Nouveau système d'information début 2020

Un nouveau système d'information douanier pour réduire les délais de dédouanement et renforcer la lutte contre les fraudes, sera opérationnel à partir de 2020, a annoncé mardi à Alger le Directeur général des Douanes algériennes Farouk Bahamid. S'exprimant lors d'une rencontre de lancement des travaux de réalisation de ce nouveau système, M. Bahamid a précisé que ce projet devra être mis en application à compter du premier trimestre 2020. Les premières fonctionnalités de ce système qui remplacera – le système d'infor-

mation de gestion automatisée des douanes (SIGAD) de 1995 – devront être «lancées au premier trimestre 2020, de manière progressive et couvriront toutes les activités douanières», a-t-il ajouté. Composé de 15 modules, la mise en place de ce nouveau système, a-t-il poursuivi, s'étalera sur trois années. «Des cadres douaniers algériens et sud-coréens travaillent actuellement en étroite collaboration au niveau de la direction générale des Douanes pour concrétiser ce projet, adapté au climat d'affaires et l'environnement éco-

nomique local», a-t-il encore noté. Dans le cadre de la mise en place de ce nouveau système d'information, une centaine de cadres des Douanes algériennes bénéficiera d'une formation de 20 jours en Corée du Sud pour tirer profit de l'expérience de ce pays en matière de gestion douanière. Interrogé sur le choix de la Corée du Sud comme partenaire de ce nouveau système, M. Bahamid a expliqué que «l'Algérie exige pour tout projet de coopération un transfert technologique, la formation et la maintenance, une demande approu-

vée par ce pays qui a également offert aux Douanes algériennes les codes sources de ce système d'information». D'autre part, il a fait savoir que ce système d'information prévoyait la mise en place d'un «guichet unique» pour l'échange de données informatiques entre opérateurs du commerce extérieur. M. Bahamid a appelé, à ce titre, à la nécessaire collaboration entre les différentes institutions notamment les Impôts, le Commerce et les banques pour une «action commune efficiente».

Ali F.